

# METHODOLOGIE

**Présentation générale** : Cette fiche méthodologique est destinée aux futurs candidats préparant en filière technologiques pour l'épreuve en Droit. Elle est destinée à vous permettre d'exceller dans cette épreuve tant redoutée. Nous allons ici vous présenter l'épreuve fondamentale du concours : **Le cas pratique**. Nous allons vous montrer comment réussir cet exercice essentiel afin d'obtenir la meilleure note.

## Cas pratique

Le cas pratique est une situation juridique dans laquelle vous jouez le rôle de juriste et devrez conseiller le client. **C'est l'épreuve la plus importante du concours en Droit** car c'est celle qui rapporte le plus de point. Vous devez donc y passer beaucoup de temps pour prendre le maximum de point, sans oublier la deuxième épreuve (La veille) . Pour ce faire, le cas pratique suit une méthodologie bien précise : **le syllogisme**. En effet, le syllogisme est une manière de résoudre les cas pratiques en Droit de façon organisée. Comment réaliser un syllogisme ?

1. **Qualification des faits** : On commence cette aventure par **requalifier juridiquement les faits** présentés dans le cas pratique. Il faut employer un vocabulaire juridique, tout en restant concis.

« Madame X, personne physique (particulier), a subi un dommage corporel... »

2. **Problème juridique** : C'est le problème au cœur du cas pratique. C'est une **question générale** que vous devrez poser et y répondre ensuite. Essayez de rester général pour ne pas tomber dans le hors sujet.

« Dans quelle mesure, Madame X peut- elle ... »

3. **Majeure** : Elle correspond aux **règles de droit applicables au cas pratique** auquel vous êtes confronté. Elle découle du problème juridique s'il est bien posé. Il est utile, pour ne pas perdre du temps et gagner des points, de citer les articles nécessaires et non une dizaine d'article. Cela permet d'éviter le hors sujet et de montrer au correcteur que vous maîtrisez bien le sujet.

« D'après l'article 1240 du Code Civil ... »

4. **Mineure** : C'est l'application des règles de droit au cas de manière concrète. Il faut ici montrer en quoi l'article de droit permet de répondre au cas précis. Montrer que la majeure est bien applicable dans ce cas-là.

« En l'espèce, Madame X.... »

# METHODOLOGIE

**5. Conclusion** : Elle correspond à la solution qui découle des règles de droit et du contexte du cas pratique.

« En vertu des articles susvisés, Madame X.... »

En suivant cette méthode, le candidat est déjà sûr d'obtenir des points de « structure » qui rapporte beaucoup sur la copie.

**Pour réussir le cas pratique en droit il faut :**

- Connaître parfaitement la méthodologie et l'appliquer
- Connaître **son cours par cœur** pour gagner un maximum de temps
- Savoir s'exprimer **juridiquement**
- **Gérer son temps** et être rapide
- Faires **TOUS** les cas pratiques sans exception

En somme, **la réelle difficulté dans cette épreuve est de bien savoir gérer son temps**. Il est donc conseiller de répondre de manière concise pour éviter de perdre du temps et surtout de faire un hors sujet **Il est impératif de finir l'épreuve**, même bâclé, pour éviter d'envoyer des mauvais signaux aux correcteurs.

**Bon chance et bon courage.**